

La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Prop.-Réd.

Publié dans les Intérêts du District de Richelieu.

J. A. CHENEVERT, Imprimeur.

A LOUER.

La maison en briques ci-devant tenu comme Hôtel par

M. Jos. Vanasse,
Coin des rues
GEORGE ET DE LA REINE.

Le site est magnifique. C'est une des maisons les mieux finies pour un hôtel. Belle cour, cuisines, hangar, remise, etc.
S'adresser au bureau pour les conditions.
Sorel, 1er Mai 1877.—Juo.

ELECTRICITÉ.

Huile Electrique Excelsior de Thomas

Valant dix fois son poids d'or.—La douleur n'y saurait résister.

C'est la médecine la moins coûteuse qu'on ait jamais faite. Une dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Pour cinquante centimes vaillant, on a guéri un vieux rhume. Elle guérit positivement la catarrhe, l'asthme et le croup. Pour cinquante centimes vaillant, on a guéri un mal dans le dos, et la même quantité a guéri une difformité qui existait depuis 8 ans. Elle guérit les enfants au cou, les tumeurs, les rhumes, les thusses, la névralgie, la contraction des muscles, les difficultés d'articulation, les douleurs spinales, et la douleur partout où elle se trouve et quelle qu'en soit la cause; elle fait toujours du bien. Pour vingt-cinq centimes vaillant, on a guéri de mauvais cas de dysenterie chronique et hémorrhagique. Une cuillerée a guéri la colique en 15 minutes. Elle guérit tous les cas d'hémorrhoides. Six ou huit applications sont garanties guérir aucun cas de mammelles excoriées ou d'inflammation du sein. Pour les contusions, si on l'applique souvent et si on la couvre, la peau ne se décolore pas. Elle arrête la douleur des brûlures aussitôt qu'on l'applique. Elle guérit les engelures aux pieds, les cors, les boutons, et toute espèce de blessures sur l'homme et sur la bête.

ATTENTION AUX CONTREFAÇONS.

Demandez l'Huile Electrique du Dr. Thomas. Voyez à ce que la signature de S. N. Thomas soit sur l'enveloppe, et les noms Northrop & Lyman gravés sur la bouteille, et n'en prenez pas d'autre.

A vendre par tous les droguistes. Prix: 25 cts.

NORTHPROP & LYMAN, Toronto, Ont.,
Propriétaires pour le Canada

NOTE.—Electricité—Choisissez et Elctrisée.
Sorel, 1er Juillet 1877.—um.

AVIS AU COMMERCE.

Notre agent à Paris, M. H. Malher, se charge de l'achat et de l'envoi de toutes marchandises.

Il se charge de fournir tous renseignements pour l'exposition universelle de 1878!

S'adresser par lettre affranchie à

M. H. MALHER,
Directeur de l'Office de Publicité d'Outre-Mer,
16, rue de la Grange Batelière.
21 oct. 1876.

LA VELOUTINE

CH. FAY

Est une Poudre de riz spéciale préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire, pour la peau. Elle est invisible, impalpable et adhérente et donne au teint fraîcheur et transparence.

CH. FAY,
9, Rue de la Paix, à Paris.

MÉDECINE SPÉCIFIQUE du Dr Wm GRAY,

Le Grand Remède Anglais est spécialement recommandé comme infallible dans les cas de faiblesse séminale, de spermatorrhée, d'impotence, et dans l'Ator Taking toutes les maladies qui suivent nécessairement les excès, comme la perte de la mémoire, la lassitude universelle, les douleurs dans le dos, la faiblesse de la vue, la vieillissement prématuré, et beaucoup d'autres dépendant à la folle ou à la conception et à un mot prématuré, tous ont en général leur cause dans les excès anti-naturels.

La médecine spécifique est le résultat de l'étude de toute une vie et de plusieurs années d'expérience acquise dans le traitement de ces maladies. Livret envoyé franco par la maille.

La médecine spécifique est vendue par tous les Droguistes à \$1 le paquet ou \$5 pour 6 paquets, ou sera envoyée par la maille sur réception de la gont adressée à

WILLIAM GRAY & Co., WINDSOR, ONT.

Vendu à Sorel par tous les droguistes, KERR, WATSON & Co., Montréal, et NORTHROP & LYMAN, Toronto, agents pour le gros.

3 févr. 1877.—lan.



RELIURE

L'ETABLISSEMENT

LA GAZETTE

SOREL.

ON SE CHARGE DE

TOUTES ESPECES D'OUVRAGES

RELIURE

Livres blancs,

Cahiers de Musique,

Journaux,

Revue,

Vieux Livres

DE TOUTES SORTES, &c.

OUVRAGES FAITS PROMPTEMENT

ET A BAS PRIX.

Sorel, 24 Avril 1877.

DISCOURS

SUR LE

Libéralisme politique

PRONONCÉ PAR

W. LAURIER, Ecr.,

Le 26 Juin 1877, à la Salle de Musique

de Québec, sous les auspices du

CLUB CANADIEN,

(Suite.)

Pendant ce temps, que faisait l'autre parti? Lorsque la scission entre M. Papineau et M. Lafontaine fut devenue complète, la fraction du parti libéral qui suivit M. Lafontaine, après quelques tâtonnements, finit par s'allier aux Tories du Haut Canada; alors, au titre de libéral qu'elle ne pouvait ou n'osait pas encore avouer, elle ajouta celui de conservateur. Le nouveau parti se donna le nom de libéral-conservateur. Quelques années s'écoulèrent, et de nouvelles modifications survinrent; le nouveau parti abandonna entièrement le titre de libéral, et ne s'appela plus que le parti conservateur. Quelques années s'écoulèrent encore, de nouvelles modifications survinrent; je ne sais plus de quel nom nous appelions ce parti. Ceux qui aujourd'hui semblent et tenir le haut du pavé, s'appelleront eux-mêmes: le parti ultramontain, le parti catholique. Ses principes se sont modifiés comme son nom. Si M. Cartier revenait aujourd'hui sur la terre, il ne reconnaîtrait plus son parti. M. Cartier était dévoué aux principes de la constitution anglaise.

Ceux qui aujourd'hui, dans son parti, tiennent le haut pavé, repoussent ouvertement le principe de la constitution anglaise, comme une concession à ce qu'ils appellent l'esprit du mal. Ils ne comprennent ni leur pays, ni leur époque. Toutes leurs idées sont calquées sur celles des réactionnaires de France, comme les idées des libéraux de 1848 étaient calquées sur celles des révolutionnaires de France. Ils se passionnent pour Don Carlos et le comte de Chambord, comme les libéraux se passionnaient pour Louis Blanc et Ledru Rollin. Ils ont: vive le roi! comme ils criaient: vive la république! En parlant de Don Carlos et du comte de Chambord, ils affectent de ne jamais dire que Sa Majesté le roy Charles VII, Sa Majesté le roy Henri V, tout comme les libéraux, en parlant de Napoléon III, ne disaient jamais que M. Louis Bonaparte.

Certes, je respecte l'opinion de mes adversaires, pour leur lueur jamais aucune injure; mais je leur fais le reproche de ne comprendre ni leur époque, ni leur pays. Je les accuse de juger la situation politique de ce pays, non pas d'après ce qui se passe ici, mais d'après ce qui se passe en France. Je les accuse de vouloir introduire ici des idées dont l'application serait impossible dans notre état de société. Je les accuse de travailler laborieusement et par malheur trop efficacement, à rabaisser la religion aux simples proportions d'un parti politique.

C'est l'habitude, dans le parti de nos adversaires, de nous accuser, nous libéraux, d'irréligion. Je ne suis pas ici pour faire parade de mes sentiments religieux, mais je déclare que j'ai trop de respect pour les croyances dans lesquelles je suis né, pour jamais les faire servir de base à une organisation politique.

Vous voulez organiser un parti catholique. Mais n'avez-vous pas songé que, si vous aviez le malheur de réussir, vous attireriez sur votre pays des calamités dont il est impossible de prévoir les conséquences?

Vous voulez organiser tous les catholiques comme un seul parti, sans autre lien, sans autre base que la communauté de religion, mais n'avez-vous pas réfléchi que par le fait même, vous organisez la population protestante comme un seul parti, et qu'alors, au lieu de la paix et de l'harmonie qui existent aujourd'hui entre les divers éléments de la nation canadienne, vous amèneriez la guerre, la guerre religieuse, la plus terrible de toutes les guerres?

Encore une fois, conservateurs, je vous accuse à la face de ce pays de ne comprendre ni votre pays ni votre époque.

Nos adversaires aussi nous font un reproche: ils nous reprochent d'aimer la liberté et ils appellent l'esprit de liberté, un principe dangereux et subversif.

Est-il quelque raison à ces attaques? Aucune, si ce n'est qu'il existe en France, un groupe de catholiques qui poursuivent la liberté de leurs imprécations. Certes, il n'y a pas en France, que les ennemis de la liberté, la regardent avec terreur. Les amis les plus ardents de la liberté la contemplant souvent avec le même sentiment. Rappelez-vous le dernier mot de Madame Roland. Elle avait ardemment aimé la liberté, elle l'avait appelée de tous ses vœux, et son dernier mot est ce mot navrant: O liberté! que de crimes on commet en ton nom! Combien de fois les mêmes paroles n'ont-elles pas été répétées aussi étourdiment, par des amis aussi sincères de la liberté!

Je conçois parfaitement, sans cependant les partager, les sentiments de ces Français qui, regardant ce que la liberté leur a coûté de larmes, de ruines et de sang, appellent quelquefois pour leur pays un despotisme vigoureux; je conçois leurs anathèmes; mais que ces anathèmes contre la liberté soient répétés parmi nous, c'est ce que je ne saurais comprendre.

Et quoi! c'est nous, qui sommes une race conquise, qui irions maudire la liberté? Mais que serions-nous sans la liberté? Que serions-nous maintenant, si nos pères avaient eu les mêmes sentiments que les conservateurs d'aujourd'hui? Serions-nous autre chose qu'une race de parias?

J'aurais bien que la liberté, telle qu'elle a été généralement comprise et pratiquée en France, n'a rien de séduisant. Les Français ont eu le nom de la liberté, ils n'ont pas encore eu la liberté. Un de leur poètes, Auguste Barbier, nous a donné une idée assez exacte de la liberté qui a quelquefois passé en France, et qu'on a vue pour la dernière fois à l'œuvre en 1871. Il la représente comme une femme

"A la voix rauque, aux durs appis
Qui, du brun sur la peau, du feu dans
les prunelles
Agile et marchant à grands pas,
Se plait aux cris du peuple, aux sanglants
mélées
Aux longs roulements des tambours.
A l'odeur de la poudre, aux lointaines
volées
Des cloches et des canons sourds;
Qui ne prend ses amours que dans la
populace
Qui ne prête son large flanc
Qu'à des gens forts comme elle, et qui
vent qu'on l'embrasse
Avec des bras rouges de sang.

Si la liberté était bien cette virago si triste, je comprendrais les anathèmes de nos adversaires, et je serais le premier à m'y associer. Mais ce n'est pas là la liberté. Un poète anglais, Tennyson, a chanté la liberté, la liberté de son pays et de notre. Dans son poème *In memoriam*, Tennyson s'adresse à un ami qui lui demande pourquoi il ne va pas chercher, dans les îles des mers du sud, un climat plus doux, et pourquoi, malgré sa santé altérée, il persiste à rester sous le ciel brumeux de l'Angleterre. Et le poète lui répond:

"It is the land that freemen till,
That sober-sifted Freedom chose,
The land, where girl with friends or foes,
A man may speak the thing he will;
A land of settled government,
A land of just and old renown,
Where Freedom broadens slowly down,
From precedent to precedent:

"Where faction seldom gathers head
But by degrees to fulness wroth,
The strength of some diffusive thought
Hath time and space to work and spread."

Le poète répond à son ami qu'il ne veut pas s'éloigner de l'Angleterre, parce que:

"C'est la terre des hommes libres, c'est la terre choisie par la liberté calme et modérée, où, qu'il soit environné d'amis ou d'ennemis, un homme peut dire ce qu'il veut dire."

"Une terre d'un gouvernement stable, une terre d'un juste et antique renom, où la liberté s'étend lentement de précédent en précédent."

"Où les factions lèvent rarement la tête, où la force de toutes pensées s'élevant par degrés jusqu'à maturité à la fois et l'espace pour se développer."

Telle est la liberté dont nous jouissons, telle est la liberté que nous défendons et que nos adversaires attaquent sans la comprendre, et tout en en possédant les bienfaits. Jean-Baptiste Rousseau, dans une de ses odes, parle de peuplades barbares qui, un jour, dans un moment d'inoceivable folie, se mirent à insulter le soleil, de leurs cris et de leurs imprécations. Le poète caractérisa d'un mot cette inepte impiété:

Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière,
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Ainsi en est-il parmi nous de ceux qui attaquent la liberté. La liberté les couvre, les inonde, les protège et les défend jusque dans leurs imprécations.

Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière,
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Mais nos adversaires, tout en nous reprochant d'être les amis de la liberté, nous reprochent encore, par une inconséquence qui serait très grave, si l'accusation était fondée—de refuser à l'église la liberté à laquelle elle a droit. Ils nous reprochent de vouloir fermer la bouche au corps administratif de l'église, au clergé, de vouloir l'empêcher d'enseigner au peuple ses devoirs de citoyen et d'électeur. Ils nous reprochent, pour me servir de la phrase consacrée, de vouloir empêcher le clergé de se mêler de politique et de le reléguer à la sacristie.

Au nom du parti libéral, au nom des principes libéraux, je repousse cette assertion! Je dis qu'il n'y a pas un seul libéral canadien qui veuille empêcher le clergé de prendre part aux affaires politiques, si le

clergé veut prendre part aux affaires politiques.

Au nom de quel principe, les amis de la liberté voudraient-ils refuser au prêtre le droit de prendre part aux affaires politiques? Au nom de quel principe les amis de la liberté voudraient-ils refuser au prêtre le droit d'avoir des opinions politiques et de les exprimer, le droit d'approuver ou désapprouver les hommes publics et leurs actes, et d'enseigner au peuple ce qu'il croit être son devoir? Au nom de quel principe, le prêtre n'aurait-il pas le droit de dire, que, si je suis élu, moi, la religion est menacée, lorsque j'ai le droit, moi, de dire, que si mon adversaire est élu, l'état est en danger? Pourquoi le prêtre n'aurait-il pas le droit de dire que, si je suis élu, la religion va être infailliblement détruite, lorsque j'ai le droit de dire, que si mon adversaire est élu, l'état s'en va droit à la banqueroute? Non, que les prêtres et prêcheurs comme il l'entend, c'est son droit. Jamais ce droit ne lui sera contesté par un libéral canadien.

La constitution que nous avons invitée tous les citoyens à prendre part à la direction des affaires de l'état; elle ne fait d'exception pour personne. Chacun a le droit non-seulement d'exprimer son opinion, mais d'influencer, s'il le peut, par l'expression de son opinion, l'opinion de ses concitoyens. Ce droit lui existe pour tous; il ne peut y avoir de raison pourquoi le prêtre en serait exclu. Je suis ici pour dire toute ma pensée, et j'ajoute que je suis loin de trouver opportune l'intervention du clergé dans le domaine politique, comme elle s'est exercée depuis quelques années. Je crois au contraire que le prêtre a tout à perdre du respect qui est dû à son caractère, en s'immisçant dans les questions ordinaires de la politique; cependant, son droit est incontestable, et, s'il choisit de s'en servir, nous devons à nous, libéraux, est de le lui garantir, s'il était contesté.

Dependant, ce droit n'est pas illimité. Nous n'avons pas parmi nous de droits absolus. Les droits de chaque homme dans notre état de société, finissent à l'endroit précis où ils empêchent sur les droits d'un autre.

Le droit d'intervention en politique finit à l'endroit où il empêcherait sur l'indépendance de l'électeur.

La constitution de ce pays repose sur la volonté librement exprimée de chaque électeur. La constitution entend que chaque électeur dépose son vote, librement, volontairement, comme il l'entend. Si la majorité des électeurs d'un pays sont d'une opinion aujourd'hui, et que, par suite de l'influence d'un ou de plusieurs hommes par leurs paroles, ou leurs écrits, ils changent leur opinion, il n'y a là rien que de parfaitement légitime. Bien que l'opinion qu'ils exprime soit différente de celle qu'ils auraient exprimée sans cette intervention, cependant l'opinion qu'ils expriment est bien celle qu'ils veulent exprimer, celle qui est au fond de leur conscience; la constitution reçoit son entière application. Si cependant, malgré tous les raisonnements; l'opinion des électeurs est restée la même, mais que, par intimidation, ou par fraude, vous les forciez de voter, l'opinion qu'ils expriment n'est pas leur opinion, et alors la constitution est violée. La constitution, comme je l'ai déjà dit, entend que l'opinion de chacun soit librement exprimée comme il le reçoit au moment qu'il l'exprime, et la réunion collective de chacune de ces opinions individuelles librement exprimées, forme le gouvernement du pays.

La loi veille d'un œil si jaloux à ce que l'opinion de l'électeur soit exprimée telle qu'elle est, que si, dans un comté, l'opinion exprimée par un seul des électeurs n'est pas son opinion réelle, mais une opinion attachée par la crainte, par la fraude ou par la corruption, l'élection devra être annulée.

Il est donc parfaitement permis de changer l'opinion de l'électeur, par le raisonnement et par tous les autres moyens de persuasion, mais jamais par intimidation. Au fait, la persuasion change la conviction de l'électeur, l'intimidation ne la change pas. Quand, par persuasion, vous avez changé la conviction de l'électeur, l'opinion qu'il exprime est son opinion; mais quand, par terreur, vous forcez l'électeur à voter, l'opinion qu'il exprime, c'est votre opinion; faites disparaître la cause de terreur, et alors il exprimera une autre opinion, la sienne propre.

Maintenant, on le conçoit, si l'opinion exprimée de la majorité des électeurs n'est pas leur opinion réelle, mais une opinion attachée par fraude, par menace ou par corruption, la constitution est violée, vous n'avez pas le gouvernement de la majorité, mais le gouvernement d'une minorité. Or, si un tel état de choses se continue et se répète; si après chaque élection, la volonté exprimée n'est pas la volonté réelle du pays; encore une fois, vous outragez la constitution, le gouvernement responsable n'est plus qu'un vain mot, et tôt ou tard, ici comme ailleurs, la compression produirait explosion, violence et ruine.

Mais il ne manquera pas de gens qui diront que le clergé a droit de dieter au peuple quels sont ses devoirs. Je réponds simplement ceci: nous sommes ici sous le gouvernement de la Reine d'Angleterre, sous l'autorité qui nous a été accordée comme un acte de justice, et que, si l'exercice des droits que vous réclamez, devait avoir pour effet d'anéantir cette constitution et de nous exposer à toutes les conséquences



Cie d'Assurance Agricole d'Ottawa CONTRE LE FEU.

CAPITAL.....\$1,000,000

Dépôt payé au Gouvernement d'Ottawa pour la sûreté des porteurs de police: \$50,000 Comptant.

Mos. Jos. SKRAD, Président,
Jos. BLACKBURN, Secrétaire.

Cette Cie n'a perdu que onze cent cinquante dollars des grands incendies de l'année dernière, et cette année dans le grand feu de St. Jean N-B, elle n'a perdu que huit cents dollars, preuve de l'administration prudente de cette Cie.

Cette Compagnie est purement Canadienne. Elle n'assure dans les villes que les propriétés (et leurs contenus) qui sont détachés des autres.

L'Assurance Agricole d'Ottawa assure les bêtes des cultivateurs et les résidences privées.

Elle assure le contenu des maisons, tels que: Mobilles, Hardes, Provisions, Laines, Légumes, etc.

Elle assure les produits de la ferme à nisi que les animaux, Instruments aratoires, Voitures, Harnais, etc.

Elle assure aussi les Eglises, les Collèges, les Couvents, les Presbytères, les Vases sacrés et les ornements d'Eglise.

Elle assure contre toutes pertes causées par le feu et par le tonnerre.

Cette assurance est sans contredit la meilleure qui existe aujourd'hui en Canada.

SES PRIX SONT LES PLUS REDUITS

AGENT POUR SOREL, et les paroisses environnantes

J. A. CHENEVERT.

Bureau du Journal Sorel, 12 Juillet. 1877

ENCOURAGEZ LES INSTITUTIONS DU PAYS,

LA CIE D'ASSURANCE SUR LES ACCIDENTS DU CANADA.

CAPITAL: - - \$250,000.00

Bureau Principal:

103, Rue St. François-Xavier, Montréal

La seule Compagnie Canadienne uniquement consacrée à l'assurance

CONTRE LES ACCIDENTS,

ET LA SEULE qui ait fait le PLEIN DEPOT REQUIS PAR LE GOUVERNEMENT.

Président SIM A. T. GALT, A. C. M. G.

Vice-Président: JOHN RANKIN, Ecr.

Gérant: EDWARD RAWLINGS.

Inspecteur: BEN. McDONALD, P. BELLEFEUILLE,

Agent pour Sorel.

BUREAU: 34, RUE DE LA REINE,

Où l'on aura toute information au sujet des règlements et des Polices pour ceux qui désirent s'assurer. Polices à court terme accordées à des conditions libérales aux voyageurs, etc.

Sorel, 21 Sept. 1876.

Manufacture de Coffres-forts de la Puissance,

Premier prix à l'exposition provinciale de 1877 à Ottawa 1877



Godfroi Chapleau

Fabriqueur de Coffres-forts à l'épreuve du feu et des coups de fer et soliveaux, de toutes sortes de coffres à l'épreuve du feu et des voleurs.

Les récentes améliorations apportées dans mes coffres-forts les rendent supérieurs comme coffres à l'épreuve du feu et des voleurs, à tous ceux fabriqués dans la Puissance. Toujours en mains des coffres-forts de seconde main. Aussi agent pour la machine à perforer de MOODY.

BUREAU: 320, Rue St. Laurent.

FABRIQUE: 780, Rue Ontario, Montréal.

29 janvier 1876.—ua

d'un pareil acte, le clergé lui-même n'en voudrait pas.

Je ne suis pas de ceux qui se donnent avec affectation comme les amis et les défenseurs du clergé. Cependant, je dis ceci : comme la plupart des jeunes gens, j'ai été élevé par des prêtres, et au milieu des jeunes gens qui sont devenus des prêtres. Je me flatte que je compte parmi eux quelques amitiés sincères, et à ceux là du moins je puis dire, et je dis : voyez s'il y a sous le soleil un pays plus heureux que le nôtre ; voyez s'il y a sous le soleil un pays où l'église catholique soit plus libre et plus privilégiée que celui-ci ! Pourquoi donc iriez-vous, par la revendication de droits incompatibles avec notre état de société, exposer ce pays à des agitations dont les conséquences sont impossibles à prévoir ?

Mais je m'adresse à tous mes compatriotes indistinctement et je leur dis : Nous sommes un peuple heureux et libre ; nous devons cette liberté aux institutions libérales qui nous régissent, que nous devons aux efforts de nos pères, et à la sagesse de la mère-patrie.

La politique du parti libéral est de protéger ces institutions, de les défendre et de les protéger, et sous l'empire de ces institutions, de développer les ressources latentes de notre pays. Telle est la politique du parti libéral ; il n'en a pas d'autre.

Maintenant, pour apprécier toute la valeur des institutions qui nous régissent aujourd'hui, comparons l'état actuel de notre pays avec ce qu'il était avant qu'elles nous eussent été octroyées.

Il y a maintenant quarante ans, le pays se trouvait sous le coup d'une émotion fiévreuse, en proie à une agitation qui, quelques mois plus tard, éclatait en insurrection. La couronne britannique ne fut maintenue dans le pays que par la force de la poudre et du canon. Et cependant, que demandaient-ils ? Ils ne demandaient rien autre chose que les institutions que nous avons maintenant ; ces institutions nous ont été octroyées et loyalement appliquées ; et voyez la conséquence : le drapeau britannique flotte sur la vieille citadelle de Québec, il flotte ce soir au-dessus de nos têtes, et il ne se trouve pas dans le pays un seul soldat anglais pour le défendre ; sa seule défense, c'est la reconnaissance que nous lui devons, pour la liberté et la sécurité que nous avons trouvées sous son ombre.

Quel est le canadien qui, comparant son pays aux pays même les plus libres, ne se sentirait fier des institutions de son pays ?

Quel est le canadien qui, parcourant les rues de cette vieille cité et arrivant au monument élevé à deux pas d'ici à la mémoire de deux braves morts sur le même champ de bataille, en se disputant l'empire de ce pays, ne se sentirait pas fier de son pays ?

Dans quel autre pays sous le soleil, trouveriez-vous un autre monument semblable, élevé à la mémoire du vaincu comme du vainqueur ? Dans quel autre pays sous le soleil, trouveriez-vous le nom du vaincu et du vainqueur honorés au même degré, occupant la même place dans le respect de la population ?

Messieurs, lorsque, dans cette dernière bataille que rappelle le monument de Wolfe et de Montcalm, la mitraille semait la mort dans les rangs de l'armée française, lorsque les vieux héros que la victoire avait tant de fois suivis virent enfin la victoire leur échapper, lorsque, couchés sur le sol, sentant leur sang couler et leur vie s'éteindre, ils virent, comme conséquence de leur défaite, Québec aux mains de l'ennemi et le pays à jamais perdu, sans doute leur pensée suprême dut se tourner sur leurs enfants, sur ceux qu'ils laissaient sans protection et sans défense ; sans doute ils les virent persécutés, asservis, humiliés, et alors, il est permis de le croire, leur dernier soupir dut s'exhaler dans un cri de désespoir.

Mais si, d'un autre côté, le ciel permit que le voile de l'avenir se déhâtât à leurs yeux mourants ; si le ciel permit que leur regard, avant de se clore pour jamais, pénétrât l'inconnu ; s'ils purent voir leurs enfants libres et heureux, marchant le front haut dans toutes les sphères de la société ; s'ils purent voir, dans la vieille cathédrale, le banc d'honneur des gouverneurs français ; s'ils purent voir les fleches des églises de toutes les vallées, depuis les eaux de Gaspé jusqu'aux plaines de la Rivière-Rouge ; s'ils purent voir ce vieux drapeau qui nous rappelle la plus belle de leur victoire, promené triomphalement dans toutes nos cérémonies publiques ; s'ils purent enfin voir nos institutions, n'est-il pas permis de croire que leur dernier soupir s'éteignit dans un murmure de reconnaissance pour le ciel, et qu'ils moururent consolés ?

Si les ombres de ces héros planent encore sur cette vieille cité pour laquelle ils sont morts, si leurs ombres planent ce soir sur cette salle, il nous est permis de croire, nous, libéraux, — du moins nous avons cette chère illusion, — que leurs sympathies sont toutes avec nous.

W. LAURIER.

La Gazette de Sorel

MARDI, 17 JUILLET 1877.

Quelques mots sur l'Orangisme.

Les orangistes étant tout-à-fait à l'ordre du jour, nous en profitons pour faire quelques remarques qui nous sont venues à l'idée à la lecture du sermon, ou plutôt de la véritable harangue de rue prononcée par le ministre Doudiet devant les orangistes réunis à l'église Knox, à Montréal, jeudi dernier, le 12 juillet.

Les événements de la semaine dernière sont de nature à faire ouvrir les yeux sur un fait bien regrettable : le progrès fait en ce pays par celle de toutes les sociétés secrètes qui, dans tous les pays, a fait le plus grand mal à notre religion ; celle qui, abritée sous le mystérieux manteau de son organisation, s'est rendue coupable de plus d'exès ; celle du moins qui lève le plus haut la tête et n'hésite pas à proclamer son but franchement anti-catholique. Cette association, ténébreuse dans ses moyens d'action, ne compte du moins dans son origine, dont elle se fait gloire, ni dans sa haine implacable contre la Papauté.

Le 12 juillet de chaque année, choisie par elle comme jour commémoratif, rappelle la chute des Stuart, et l'avènement de la maison d'Orange dans la personne du roi Guillaume ; mais cette date rappelle aussi le triomphe des idées protestantes sur le catholicisme, et c'est là le côté regrettable de la question. Du reste, le ministre Doudiet, bien qu'il sût que sa violente harangue affronterait les yeux d'un public animé de diverses intentions après avoir frappé les oreilles de son auditoire orangiste, n'a pas hésité à déclarer que, "par la nature même de ses lois, l'association orangiste se trouvait en conflit constant avec les deux éléments de la trahison (trahison religieuse, s'entend) et du Papisme."

Venons-en maintenant aux droits de cette association, si toutefois elle en a, ce que nous nions carrément, de même que le nient une foule de protestants sages et sans préjugés.

L'an dernier, la loge orangiste du Haut-Canada a voulu se faire incorporer ; elle ne l'a pas été ; ce droit-là lui a été nié par un parlement anglais et protestant.

Aujourd'hui, l'orangisme veut s'affirmer hautement dans notre province, en face d'une population dont la majorité est catholique ; il demande qu'on lui laisse, de même qu'aux diverses nationalités, un jour de fête où il fasse parade publique. Mais qu'est-il donc pour avoir de telles exigences ?

Parce que infime de la population protestante du globe, lui a-t-on donné charge de célébrer les grandeurs de sa religion, et doit-on voir, dans l'attirail guerrier dont à certains jours il s'affuble publiquement, les attributs de la foi protestante ? On bien veut-il simplement célébrer l'élévation du roi Guillaume d'Orange au trône d'Angleterre, aujourd'hui que c'est la maison de Hanovre qui nous régit et que le Royaume-Uni désire oublier, dans la paix et le progrès, les troubles d'un autre âge ?

Comme on le voit, si cette association n'avait pas pour se soutenir le mystère dont elle couvre ses actes, elle périrait bientôt par le ridicule. Rien ne la retiendrait, pas même l'extravagant regal de ses membres ; pas même son emphatique devise : "l'Autel et le Trône". Ses actes seuls la soutiennent, parce qu'ils sont secrets, sans respect pour la loi et sans égard aux convictions d'un peuple libre, qui voit sa liberté plus ou moins menacée par l'existence de pareilles associations.

L'orangisme n'est pas une société nationale, puisqu'il ne compte pas dans ses rangs toute une nationalité ; les anglais ont leur jour, la St. George, les écossais la St. André, les irlandais la St. Patrice. Ce n'est pas même une société religieuse dans le bon sens du mot, puisque le grand nombre des protestants la désavoue. C'est tout au plus une secte, qui n'essaie même pas de cacher, sous des mots creux et sous des voiles impénétrables au public, la haine implacable qu'elle a vouée au catholicisme. C'est dans un pays libre, où l'on voudrait que des nationalités et des religions disparates vivent paisiblement ensemble, que l'on tolère un pareil état de choses !

Tout cela est vrai à la lettre, mais encore faut-il que la paix et l'union du pays, que le bon sens, la charité, l'impératif et que, au lieu d'user de violence contre l'orangisme, on le laisse périr dans son insignifiance. C'est ce que les catholiques en général et les Irlandais catholiques en particulier ne doivent pas oublier. La violence est

toujours condamnable et, dans un pays comme celui-ci, en user contre l'orangisme, c'est non-seulement un malheur, mais encore c'est courir le risque de s'attirer des représailles dont il est impossible de calculer les conséquences néfastes !

OPINION DE LA PRESSE.

(Du Courrier du Canada.)

Si les grandes questions qui sont la base de la prospérité d'un peuple étaient toujours étudiées au point de vue de l'intérêt général, du bien commun, leur solution serait vite un fait accompli. Mais, malheureusement, il se trouve des esprits révéchés ou ambitieux ou étroits, qui ne voient rien en dehors d'eux-mêmes ou de ce qui les touche de près. Parlez d'union de vos compatriotes, vous trouverez deux espèces d'adversaires : les ambitieux et les officieux. Ceux-là vous blâmeront de vos nobles efforts parce qu'ils croient voir leur effacement personnel dans tout ce qui ferait le bien et le bonheur de la généralité. Ceux-ci ont des maîtres à défendre, une pitance à ménager, ils sont liés à l'état de chose existant ; c'est pourquoi ils vous combattent sous le prétexte que vous voulez tout absorber au profit de l'un plutôt que de l'autre. Pour eux, le terrain neutre, l'oubli des haines passées, c'est l'abdication de leur personnalité au profit de la société. C'est trop leur demander. Voilà les adversaires que nous rencontrons dans le projet de l'union des canadiens-français.

L'événement, répondant au Courrier du Canada, dit :

Il n'y a pas un homme sincère qui puisse dire que les partis soient hostiles à l'Église ; tous les canadiens sont sincèrement catholiques, et pas un, quelles que soient ses opinions, ne souffrirait un instant qu'une atteinte quelconque fut portée aux droits, aux privilèges, à la liberté de la religion de ses pères.

Si ceux qui veulent mettre en pratique la politique dont vous parlez forment le parti catholique, ce parti se compose de tous les canadiens ; comment se fait-il donc que nous sommes divisés ?

Non, la division qui existe parmi les canadiens ne vient pas d'une différence d'opinion dans les principes religieux, elle vient tout simplement d'une question d'hommes. Vous le savez, et vous l'avez quelquefois. C'est votre conviction intime, nous en sommes persuadés.

POLITIQUE, AFFAIRES, ETC.

—Le nombre des hommes qui ont fait partie de la milice de 1812-15, qui se sont fait connaître à l'autorité d'Ottawa, et pour lesquels le gouvernement a voté \$50,000, s'élève à 7,295, dont 2,412 ont été payés et 197 ne sont point identifiés. \$48,240 ont été payés aux réclamants.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

Récemment, M. Piret adressait au Franc-Parler la lettre suivante, qui ne manquera peut-être pas d'intéresser pour nos lecteurs :

"Dernièrement, en faisant des recherches à St. Maurice, dans les terrains qui avoisinent les dépôts de pétrole, au rang St. Alexis, M. L. U. A. Genest, avocat, greffier de la Justice de Paix, à Trois-Rivières, et moi, nous avons fait une singulière découverte et nous laissons aux savants archéologues, en attendant l'Exposition de Paris, le soin de discuter l'origine des objets qui sont en notre possession.

"Près du calcaire pétrolier, où la silice, combinée au pétrole en pâte ou cristallisée, offrent des échantillons remarquables dans des masses compactes de calcaires, il y a un endroit sur lequel la végétation refusait de se montrer.

"Depuis près d'une année, nous nous propositions, avec M. Genest, d'enfoncer un puits pour avoir raison de ce phénomène. Différentes circonstances ont retardé le début de nos travaux, qui s'exécutent depuis le commencement de la bonne saison.

"La surface des lieux annonce l'argile ; le terrain démodé semblait indiquer une source, par des bulles qui se montraient avec une certaine continuité, laissant parfois échapper un bruit singulier ressemblant au sifflement d'une machine à vapeur.

"A huit pieds de profondeur, dans l'argile massive et compacte, s'est présenté un vase en forme de cône renversé. Sur ce vase muni d'un couvercle, se trouvaient des objets rangés comme pour recevoir un gaz devant être utilisé à l'éclairage. Les objets placés sur le vase ont la forme de lampes phéniciennes, telles qu'on en voit dans les musées d'Europe. Ces lampes, percées au centre, paraissent avoir été en communication avec des tuyaux de petites dimensions conduits de l'intérieur pour éclairer un endroit quelconque.

"Le vase, comme tous les objets trouvés, est couvert de tous les objets trouvés d'une épaisse couche de calcaire déposé d'années. Ce calcaire s'est formé par son ascension et doit sa formation à l'eau venant des profondeurs par un tuyau, ce que l'on peut juger en voyant les terrains du puits. Par une circonstance assez bizarre de la pression d'air, l'eau rentre continuellement dans le tuyau au lieu d'en sortir, lorsque nous détachons des parties de ce tuyau pour approfondir notre puits.

"L'extérieur des objets recueillis indique la présence du talc qui ne se trouve pas sur les lieux mêmes, ni à l'extérieur du gros tuyau sur toute sa longueur ; il a au contraire une certaine dureté comme le vieux plomb qui a séjourné longtemps sous terre. Ce talc ne paraît pouvoir s'expliquer que par la décomposition lente d'un métal contenant de l'argent et qui aurait changé sa matière fabriquée en terre.

"A certains endroits, douze et quinze pieds environ de profondeur, le tuyau conducteur grossit et semble indiquer, par sa forme, qu'il a servi à établir différents joints pour conduire le gaz horizontalement, par

d'autres petits tubes en plomb, indiqués dans l'argile par une décomposition noire comme la suie de cheminée et tachant tous les objets comme une forte couleur noire à l'huile. Est-ce un gaz volcanique qui s'échappe ; est-ce un gaz de pétrole ? La flamme indiquée le souffre.

"Plus bas encore, ce tuyau prend des proportions beaucoup plus fortes et son diamètre représente six et sept fois le tube sortant du cône du vase. On voit parfaitement l'emboîtement d'un tuyau dans l'autre et les soins pris à l'origine pour donner la résistance nécessaire à une forte pression ; l'emboîture s'est faite laissant plus de deux pes. à l'extérieur pour se fermer par une abondante soudure, et les tubes paraissent avoir été consolidés pour assurer une résistance plus complète, aussi bien que le vase qui est entouré de cercceaux soudés.

"Comme géologie, le terrain du puits de nos trouvaux donne bien à réfléchir avant de se prononcer. St. Maurice, au rang St. Alexis, est à une très-grande hauteur au-dessus du niveau moyen du St. Laurent à vue de clocher, par l'éloignement du fleuve.

"Sa première couche est une argile mélangée de sable antique, produit de sa désagrégation de certaines roches qui se sont progressivement abaissées sur une grande distance tout autour de notre puits. Nous sommes sur un plateau et rien n'indique des résultats volcaniques jusqu'à présent. L'argile à grains très-fins, formée par voie de transport, doit être variable dans sa composition et entre dans la classe des argilles plastiques.

"A sept ou huit pieds du cône du vase suivant le tuyau qui s'enfonçait perpendiculairement dans la terre, on rencontre dans l'épaisseur du banc d'argile une couche horizontale de cailloux arrondis par le frottement, de deux pouces. Descendant encore

environ un pied, on trouve un dépôt de coquillage de genre Venus, sur une épaisseur d'environ deux à deux pouces et demi, et ce coquillage appartient aujourd'hui à la Méditerranée seulement. Ces coquilles marines sont tassées les unes sur les autres et beaucoup sont fermées.

"Il se présente ici une question scientifique de la plus haute importance pour l'histoire du Canada, question qui semblerait faire remonter le placement du vase découvert en cet endroit, à la plus haute antiquité.

"L'avenir nous dira s'il faut croire à une civilisation ancienne fort avancée en nous indiquant que l'Amérique du Nord a été habitée par des peuples hautement sociables à des époques bien autrement antérieures à celle de Christophe Colomb.

"F. M. PIRET."

LE 12 JUILLET A MONTREAL.

LE MEURTRE HACKETT.

Il est bien difficile de trouver la vérité au milieu de toutes les versions données à propos de cet accident ; nous donnerons cependant les deux versions qui nous semblent les plus vraisemblables.

L'une veut que le trouble ait commencé au Beaver Hall entre une femme orangiste portant une robe jaune à ses habits et une femme irlandaise catholique qui tenta de la lui enlever. Plusieurs hommes se seraient mis de la partie, se déclarant quelques-uns de chaque côté, et Thomas Lett Hackett, se trouvant dans la foule aurait été tué.

Voici ce que dit l'autre version :

Thomas Lett Hackett descendait de Beaver Hall portant un insigne d'orangiste, lorsqu'une foule furieuse se mit à sa poursuite. Effrayé, il prit la fuite dans la direction de la rue Craig, suivi de près par la foule. Arrivé devant le magasin de MM. Dunn et Cie. il voulut entrer ; mais on ferma la porte et on le laissa à la merci de la foule qui l'entourait. Alors quel-uns le surprirent par derrière et l'étendirent par terre ; dans sa chute, il échappa son revolver sur le pavé ; un Irlandais s'en saisit et le déchargea sur la tête du malheureux. Plusieurs hommes généreux tentèrent de le défendre, mais reçurent des blessures dangereuses. Quelques instants après, il expira baigné dans son sang et dans les dernières convulsions de l'agonie.

Aussitôt après l'assassinat, un homme de police arriva sur les lieux et envoya chercher immédiatement un médecin. Le Dr Ward vint immédiatement, mais ne put que constater la mort de la malheureuse victime. Presqu'aussitôt après la chute du défunt un ministre protestant voulut s'approcher du malheureux pour débiter des prières ; mais il en fut empêché par la foule, qui lui dit de se retirer. Après lui avoir placé un mouchoir sur la figure, la police plaça le défunt dans un express, et il fut transporté à la morgue. Là, on put constater qu'il avait reçu deux blessures ; une au front, l'autre près de l'œil droit. On trouva dans ses poches des papiers indiquant qu'il se nommait Thomas Lett Hackett. On trouva aussi des balles de pistolet et l'on assure qu'il tenta de se défendre avec son revolver. Ses amis arrivèrent peu après et déclarèrent qu'il était employé comme commis à l'Agence commerciale de M. McKillop. Il était orangiste et avait laissé l'église Knox vers onze heures et demie. Sa famille demeure au Sault-au-Récollet.

Pendant l'assaut de Hackett, une vingtaine de coups de pistolet furent tirés et plusieurs personnes furent blessées, entr'autres M. Charles Egan, M. J. R. Morrison et M. Edouard Giroux, dont une balle traversa la joue. Il fut transporté à l'Hôpital Général.

AUTRES INCIDENTS.

Quelques instants après cet incident, M. F. G. Henshaw se précipita au secours d'un autre orangiste que plusieurs hommes avaient renversé dans la boue et qu'ils frappaient à mort près du magasin de M. Dunn. Il parvint à le faire échapper des mains de ses ennemis, mais on ne pardonna à l'événement de M. Henshaw, il reçut plusieurs blessures. Durant la lutte, il parvint à monter sur le perron du magasin de M. Dunn et demanda de le laisser entrer ; mais on lui fit le même refus qu'à Hackett. Il allait probablement succomber sous les coups de ses adversaires lorsqu'un canadien-français s'interposa en sa faveur et dit qu'il avait été blessé d'un coup de feu. Alors la foule, satisfaite de son œuvre, se retira et laissa Henshaw retourner chez lui.

Immédiatement après l'assassinat, l'alarme fut donnée et un fort détachement d'hommes de police armés de carabines arriva sur les lieux ; mais ils ne purent faire aucune arrestation.

Les volontaires ont aussi reçu ordre de se réunir aux casernes et ceci a certainement eu l'effet d'épargner plusieurs pertes de vies, car, en voyant les uniformes, plusieurs personnes mal intentionnées se sont retirées.

Le reste de la journée a été paisible. Pendant la soirée, on craignait beaucoup de troubles, mais tout a été paisible.

LA GUERRE D'ORIENT.

(Jeudi.)

L'escadre anglaise à Besika, avec les additions ordonnées par l'Amirauté, se composera de 27 vaisseaux, portant 150 canons et 9,000 ou 8,000 hommes.

En Asie-Mineure, il appert que les turcs ont à peu près chassé l'ennemi du pays ; du moins, le Gén. Tergukassoff a été obligé de repasser la frontière. Cela n'empêche pas les russes de télégraphier de Tiflis que le même Gén. Tergukassoff vient de porter secours à la ville de Bayazid, occupée, comme on le sait, par quelques mille russes, sans vivres ni provisions depuis quelque temps. Il n'y a pas besoin de dire qu'il faut prendre cette nouvelle avec un grain de sel. En conséquence de la fin de l'épidémie qui vient de ravager Bagdad, le corps turc qui s'y trouvait a reçu ordre de retourner à Erzeroum, ce qui peut encore compter comme un renfort important pour Moukhtar Pachà.

Celui-ci télégraphie en date de mercredi que l'ennemi a abandonné ses dernières positions aux environs de Kars ; ce qui permet de croire qu'il ne reste plus assez de russes en Arménie pour tenir tête aux troupes victorieuses de la Porte.

Pendant ce temps-là, la flotte turque bombarde sans pitance Eupatoria et Simpheropol, deux petites places situées à quelques lieues au nord de Sébastopol.

Sur le Danube, peu de nouveau. On se contente d'annoncer que les russes, en dépit des protestations de la Commission Internationale du Danube, ont coulé à fond de gros vaisseaux chargés, qui devaient servir à obstruer le chenal à l'embouchure du fleuve.

En Serbie, il y a quelque trouble. Les 25 députés qui ont abandonné leurs sièges vont tous être poursuivis pour avoir calomnié la Skupschina et le cabinet. Il y a eu plusieurs arrestations d'opérés dans les rangs de l'opposition. L'état de siège, qui expirait aujourd'hui, a été prolongé.

Le cabinet de St. James va envoyer bientôt le Condor au Danube, après l'avoir muni d'un appareil à torpilles ; le Condor fera le service avec le Fleming, qui semble déjà être sur les lieux. On dit que la raison de ces démarches est de protéger les intérêts britanniques sur le Danube. L'amirauté a aussi ordonné par télégraphe la mise en disponibilité des frégates Narcisso et Topaz.

(Vendredi.)

Les dépêches d'hier contenaient la nouvelle du bombardement de Simpheropol par la flotte turque. Il y a là une erreur apparente. Simpheropol est une place eriméenne à la vérité, mais elle est située dans l'intérieur des terres, à plusieurs lieues de la rive abordable et à peu près au nord-est de Sébastopol. Ce ne peut donc être de Simpheropol que la flotte turque a commencé à faire le bombardement.

Le Canadien nous fournit la bonne revue suivante des dépêches d'aujourd'hui :

"Les turcs commencent à prendre l'offensive sur le Danube. Osman Pachà a attaqué les russes jeudi et vendredi dans les environs de Plevena et Ahmed Eyouk Pachà leur a livré bataille à Mokstar, près de Bjela. Un correspondant télégraphique de Pera que les turcs ont remporté la victoire dans ces deux engagements.

"En Asie Mineure, les russes prétendent qu'ils n'ont pas définitivement abandonné le siège de Kars. D'un autre côté, Moukhtar Pachà affirme qu'il est entré dans la ville de Kars et qu'il se prépare à attaquer le centre de l'armée russe près de cette ville. On peut donc conclure qu'en effet une bataille décisive est imminente entre les centres des deux armées.

"Il est impossible de connaître la position des deux armées dans les environs de Bayazid. Les turcs prétendent avoir battu les russes dans deux engagements. Les russes réclament aussi la victoire. La vérité paraît être que les turcs assiègent la ville de Bayazid et que la garnison se défend avec bravoure, tandis que le général Tergukassoff, commandant de l'aile gauche de l'armée russe, cherche à porter secours aux assiégés.

"On n'a aucune nouvelle de l'aile droite de l'armée russe qui a été mise en déroute, il y a déjà quelques jours, par l'aile gauche de l'armée turque, à Batoum.

"La Mer Noire, la flotte turque se prépare à bombarder Sébastopol.

"Il est maintenant à peu près certain que l'Emir de l'Afghanistan s'est engagé à aider les chefs de l'Asie Centrale dans leurs entreprises contre les russes.

"Les roumains ont essayé de traverser le Danube un peu en aval de Widdin. Ils n'ont pas réussi. On affirme que le prince Charles de Roumanie, après avoir inspecté ses troupes à Kalafat, en est venu à la conclusion qu'elles ne sont pas en état de franchir le fleuve. On ne sait aujourd'hui qu'il existe un traité d'alliance entre la Roumanie et la Serbie.

"Le fait est que, depuis quelques semaines, le télégraphe a été tout ce qu'il avait affirmé.

"Au Montenegro, le prince Nicolas commence à se remuer de nouveau. La Porte, on le sait, a retiré presque toutes ses troupes de ce pays ; les monténégrins vont profiter de leur absence pour mettre encore une fois le siège devant la fameuse ville de Niesic dont on a tant parlé depuis plus d'un an.

"Les turcs accusent les bulgares de cruautés envers les musulmans. On affirme que plusieurs familles musulmanes, fuyant devant les russes, ont été massacrées par les bulgares à Tirnova. Les hiberniques des russes sont parfois amusantes. L'on dit que, depuis trois mois, ils parlent de la capture de Constantinople comme d'une chose qui leur est imposée par la force des circonstances.

tances. Aujourd'hui, après avoir subi une défaite humiliante en Asie Mineure, ils nous parlent d'une seconde expédition en Arménie qui devra commencer par la prise de Batoum et la suppression de la révolte des Abesses. La dernière partie du programme est quelque peu naïve, car l'on sait que les russes s'étaient vantés d'avoir déjà cette révolte il y a longtemps. Mais il paraît que la besogne reste à faire.

"La chambre des députés, qui ce soir s'est ajournée sans prendre aucune décision relative à la guerre. Il y a un mois, tout indiquait que la Grèce était sur le point de commencer les hostilités. Ce changement de politique est dû, croit-on, aux représentations du cabinet britannique."

LE SOIR.

Ce n'est pas une froide admiration que m'ont inspirée ses merveilles.

GOETHE, FAUST.

L'ombre descend sur les monts, sur la plaine, Le vent s'endort, tout est silencieux ; Je n'entends plus que la cloche lointaine, Qui porte au ciel un son religieux.

Je ne vois plus les fleurs de la prairie, Mais leur parfum à cette heure est si doux ! La nuit répand, dans notre âme attendrie, Des voluptés dont le jour est jaloux.

Que le silence et la nuit ont de charmes ! Que l'air est pur ! que le désert est beau ! Un ange ami sèche en ce lieu mes larmes, Et de mon cœur soulève le fardeau.

Je te salue, 6 nature immortelle ! Le sombre hiver peut te glacer un jour, Mais le printemps te réveille plus belle, Et ton cœur à nos hymnes d'amour.

Mais moi, bientôt, comme cette eau courante, J'aurai passé pour ne plus revenir ; Et de ma vie éphémère et souffrante, Ne restera pas même un souvenir !

CARLOS LEPINO,

Touriste.

Sorel, 13 juillet 1877.

D'OUTRE-MER.

(Vendredi)

Allemagne.—Une dépêche annonce la mort de Mgr. Wilhelm Emmanuel, baron de Ketteler, évêque de Mayence depuis 1850. Le baron de Ketteler, étant curé de la paroisse de Hopster en Westphalie, fit partie de l'Assemblée nationale de Francfort en 1848, et s'y fit remarquer par le discours qu'il prononça après le meurtre du prince Liechnowski. Vers la même époque, il prononça à Mayence les six sermons éternels : Die grossen sœci den Franzen der Gegenwart. L'année suivante, il fut appelé à l'administration d'une paroisse de Berlin, et de là il passa à Mayence, où il succéda à Mgr. Kaiser. Mgr. de Ketteler a écrit plusieurs ouvrages qui ont eu beaucoup de retentissement et qui ont été diversement appréciés.

Notes Locales.

SOMMAIRE de la 1ère page : Discours sur le libéralisme politique prononcé par W. Laurier, Ecr., etc.

Nous apprenons avec plaisir que M. Moreau a été admis lundi dernier à l'étude du droit après un brillant examen devant MM. les Examinateurs de la section des Trois-Rivières.

On lit dans le Nouveau-Monde : "Le dernier numéro de la Gazette de Sorel contient une gravure qui représente la spacieuse et élégante bâtisse du nouveau collège de Sorel. Les habitants de Sorel ont raison d'être fiers d'un aussi beau monument architectural."

LE "NATURALISTE."—Cette feuille a remplacé l'histoire naturelle par la dissection des journaux et des hommes politiques. Le rédacteur du Naturaliste ne trouve de son goût que M. Tarte du Canadien. M. Bravenolier n'aime plus que les confitures au giguebre..... Son estomac est délabré évidemment. C'est dommage, car le Naturaliste en mourra à la peine.

Nous apprenons que notre entreprenant photographe M. Nettleton a acquis le droit exclusif, pour le comté de Richelieu, de faire usage du nouveau procédé photographique de M. Léon Lambert, connu sous le nom de procédé au carbone. Nous avons vu quelques portraits pris suivant ce procédé perfectionné ; ce sont certainement les meilleurs du genre, et ils possèdent une merveilleuse qualité, celle de ne jamais changer de couleur.

Un abonné de St. Thomas de Pierreville, qui a eu occasion de visiter plusieurs campagnes ces jours derniers, a préparé exprès pour la Gazette le rapport suivant :

Paroisses visitées :

- Béancour, La Baie du Trocyre, Nicolet, St. Bonaventura d'Upton, St. David, St. François du Lac, Ste. Modique, St. Grégoire, St. Guillaume d'Upton,

AVIS AU COMMERCE FRANÇAIS.

Monsieur H. Mahler, 16, Rue de la Grange Batelière, Paris, est notre seul agent pour Paris et la France. Il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour G. L. Barthe, Ed. propriétaire de la Gazette de Sorel.

A Vendre.

Une magnifique place de commerce à Chalon, établie depuis 15 années, sur la Basse...

Conditions libérales S'adresser à T. N. Hart, P. M. Chatillon, 13 Juin 1877.—2m.



CHAUSSURES

DE TOUTES SORTES À très-bon marché.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public que...

Chaussures d'Ete.

Consistent Chaussures communes et Chaussures de goût.

pour Hommes, Femmes et Enfants

Les ces Chaussures, ayant été achetées avec grand comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition

Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de

FELIX PLOUF.

N. 15, Rue Augusta,

EN FACE DU MARCHÉ

SOREL.

1er Mai 1877.—un.

MEILLEUR & Cie.

ONT TRANSPORTE LEUR MAGASIN AU

No. 652, RUE CRAIG,

(Près de la Rue Bleury).

ON LES AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Boîtes, Fournaises, Couchettes de Fer,

COMMERS A RESSORTS, MATELAS,

Refrigerateurs et Coffres à la glace,

Machines à Laver et à Tordre le

Linge,

Et un assortiment général d'Ustensiles de Ménage.

ATTESE :

Les d'eau de toutes grandeurs et qualités.

C'est notre maison qui a fourni et posé la plus-part des jets d'eau à Montréal.

Montréal, 1er juin 1875.

A. BARON LAFRENIERE,

HUISSIER COUR SUPERIEURE.

ST. DAVID,

9 Mai 1876.—un



Dr. J. Walker's California Vinegar Bitters are a purely Vegetable preparation, made chiefly from the native herbs found on the lower ranges of the Sierra Nevada mountains of California...

ADRESSES D'AFFAIRES.

L. P. P. CARDIN,

Notaire,

No. 74, RUE AUGUSTA.

Sorel, 16 avril 1873.—juo.

SACS

Pour envelopper les chapeaux, à vendre à l'Imprimerie de

LA GAZETTE DE SOREL.

Sorel, 25 Avril 1877.

C. HARPIN

AVOCAT.

RUE AUGUSTA,

Voisin du Bureau de Poste,

SOREL, P. Q.

M Harpin se chargera des cotisations de comptes, bilans, etc., qu'on voudra bien lui confier, une remise sur ces montants collectés sera faite aussitôt.

Sorel, 28 Mai 1875.—un.

J. A. E. GENEREUX.

HUISSIER

ET

AGENT COLLECTEUR

Bureau à Berthier (Ville).

22 février 1868.—lan

BRIQUES A VENDRE.

500,000 DE LA MEILLEURE QUALITE,

Livrables à demande à la Briqueterie de Sorel.

JAMES SHEPPARD,

Sorel, le 22 mai 1876.—juo.

Maisons à vendre.

Plusieurs bonnes maisons en bois, sur le terrain de M. Labelle & Barthe, près du Richelieu. Ces maisons seraient faciles à transporter et seraient bien l'affaire de ceux qui ont des lots vacants en arrière de la ville.

Pour les conditions, s'adresser aux sous-scris.

CYRILLE LABELLE,

G. I. BARTHE.

Sorel, le 20 Sept. 1876.

DU FER DANS LE SANG



Donne des Forces aux Faibles.

Le syrop peruvien, une solution inaltérable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le caractère d'un aliment, aussi digestible et assimilé aussi facilement au sang que les mets les plus légers.

C'est là, que se trouve le sècret admirable de ce remède, pour la guérison de l'indigestion, des maladies du foie, de l'Hydropisie, de la Diarrhée chronique, des Fièvres, des Affections nerveuses, des Fièvres froides des Humeurs, des Pertes de vigueur de la constitution, des maladies des reins et de la vessie, des maladies des femmes, et de toutes les maladies, qui trouvent leur cause dans le mauvais état du sang, ou qui sont accompagnées de faiblesse ou de déperdition du système.

Des milliers de gens ont été transformés par l'usage de ce remède de pauvres et souffrants valétudinaires en autant d'hommes et de femmes robustes, sains et heureux. Et les gens invalides ne sauront pas hésiter raisonnablement à faire l'essai de ce remède.

Voyez que chaque flacon porte les mots PERUVIAN SYROP, soulignés dans le verre.

Des brochures gratis.

Préparé par J. W. FOWLE & FILS, Boston.

MODE D'ETE

POUR 1877.

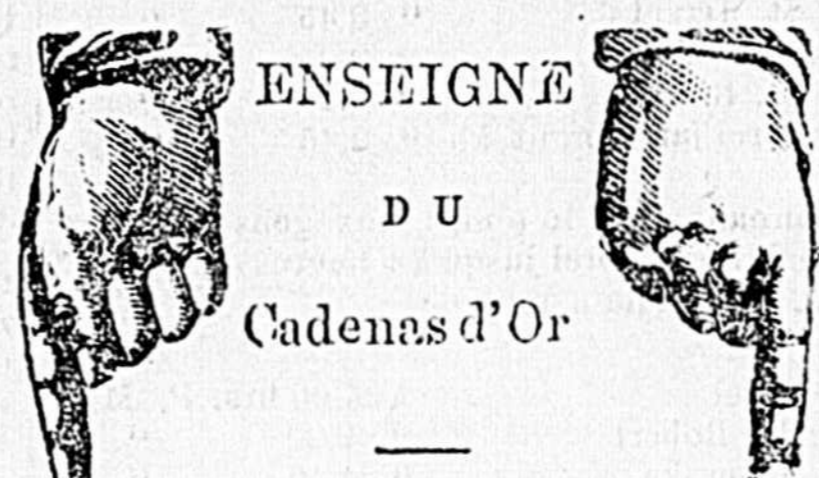
Place du MARCHÉ SOREL

Le soussigné fournira aux personnes qui le désireront, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER,

MARCHAND-TAILLEUR,

Sorel, 26 octobre 1873.—lan.



Ferronnerie, Coutellerie, Articles Et. cro-plaqué, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Conchelles en fer battu, Poèles de cuisine et de passage, à bois et à charbon

Aussi agent du célèbre Sapolin pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, ôter les taches de sur le marbre, etc., etc.

L. J. A. SURVEYER,

534, RUE CRAIG.

Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE.

AUGUSTIN PORTELANCE,

Rue Charlotte--SOREL.

Le où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales, ainsi que du matériel de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.

On trouve aussi des roues de voitures de plusieurs proportions.

Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible.

réparation de Bouillottes et d'Autres Neufs.

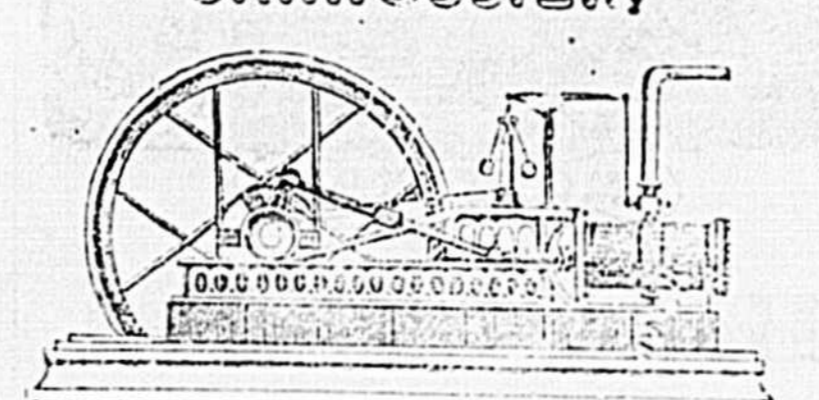
Il se flâte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance.

Sorel, 15 Octobre 1862.—lan.

ELZEAR DROLET,

CARROSSIER,



Sorel,

Informe le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

VOITURES D'HIVER ET D'ETE.

faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

DE PLUS :

Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens.

Il ose compter sur un encouragement libéral de la part de tout le public, et il l'espère que les

anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES, s'empressent de visiter l'établissement de

ELZEAR DROLET,

RUE CHARLOTTE, Sorel

Sorel 10 juillet 1872.—un

MAGASIN de PEINTURE

HUILES, Etc, Etc

Le soussigné, tout en remerciant est en même temps public en général de l'encouragement qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de

Peintures, Huiles, Verres à Vitres, Glaces de Miroirs, Teintures, Coal Tar, Ciment,

Platre pour le terre, Lampes, Cheminées de Lampes

MONTREAL

250, RUE ST. PAUL

Près de la Rue St. Vincent,

A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc.

Sollicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différentes peintures, etc., qu'il reçoit actuellement des fabricants venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix.

J. L'ETOURNELX.

28 Juillet 1871.—un.

GRANDE VENTE

MARCHANDISES SECHES AU GRAND MAGASIN POPULAIRE 105, 107 ET 109, RUE ST. LAURENT, Coin de la Rue Lagache, MONTREAL.

PRATIQUES, ATTENTION!

Vous devriez venir de bonne heure le matin, autrement vous ne pourriez pas vous faire servir, parce que la foule est effrayante, malgré que nous ayons trois magasins réunis en un seul.

VENTE ÉPOUVANTABLE!

Cette vente sera bien considérable, parce que beaucoup de marchands, qui sont jaloux de notre succès, font tout leur possible pour vendre plus bas que nous, mais ils feraient tout aussi bien d'essayer d'arrêter le fleuve St. Laurent que d'essayer à vendre à meilleur marché que nous.

EN MAINS!

Nous tenons le coin rue de la ville en mains, et nous désirons le garder; cela nous a coûté beaucoup de trouble pour l'obtenir; en conséquence, nous ne nous en départirons pas aisément.

GRANDS AVANTAGES!

Nous offrons maintenant des avantages exceptionnels; nous sommes capables de vendre bon marché. Personne n'est obligé d'acheter; tout ce que nous demandons, c'est de venir et de voir nos prix.

LE MASSACRE!

Cette liste demande à être lue attentivement.

Alpaca Noir! Alpaca Noir!

\$19,735 VALANT D'ALPACA NOIR.

Il faut à vendre. Nous avons acheté l'assortiment complet d'un marchand d'Alpaca Noir. Nos Alpaca sont excessivement bas. Il doit y avoir au-dessus de tous les autres dans le coin.

Voyez.

Alpaca Noir, seulement 10c la verge

Très-bon Alpaca Noir, seulement 10c la verge

Très-bon Alpaca Noir, seulement 12c la verge

Splendide Alpaca Noir, fin en soie, 15c la verge

Très bel Alpaca Noir, fin en Soie, 20c la verge

Alpaca Noir Extraordinaire, seulement 25c la verge

Ce te ligne d'Alpaca Noir à 25c la verge, mérite l'être mentionné et bien de pareil ne peut se vendre à Montréal pour le même prix.

Alpaca est supérieur à tout autre Alpaca qui se vend 50c et est égal aux Alpaca de 75c dans la ville.

MONTREAL.

J. CARROLL & CIE.

Sorel, 7 juin 1877.

Avis de Déménagement.

MM. GAUCHER & TELMOSE,

IMPORTATEURS,

MONTREAL,

ont transportés leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses,

NOS. 242 ET 244, RUE ST. PAUL,

En face de la rue St. Vincent,

ET

Nos. 197 197 1/2 et 199 rue des Commissaires

Où ils continueront le commerce

d'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions,

Farine, Lard, Saindoux.

Messieurs les Marchands, Hôteliers et Boulangers de la ville et de la campagne, sont spécialement invités à venir visiter leur assortiment, qui sera des plus considérables et à des prix très-bas.

17 Mars 1875.—un.

A VENDRE

AU MAGASIN DE

L. Tranchemontagne

à BERTHIER [en haut.]

1,500 aunes

DE TOILE DU PAYS.

AUSSE!

Un assortiment complet de

BALANCES,

POIDS en CUIVRE et en FONTE

des manufactures de

FAIRBANKS, FYFE et autres

Berthier, 17 mai 1877.—2m.

A. E. BRASSARD,

AVOCAT

ET

SYNDIC OFFICIEL

Pour le District de Richelieu.

Bureau No. 25, Rue George, à quelques pas du Carré Royal, SOREL.

M. Brassard, de la célèbre société Barthe & Brassard, suivra régulièrement toutes les Cours du District.

Son bureau sera actuellement ouvert de 8 h à 5 p. m. Il s'est assuré les services d'un comptable d'expérience pour les affaires de faillite, et toutes affaires en collection qu'on voudra lui confier seront réglées dans le plus court délai.

Sorel, 26 juin 1877.—juo.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, comme avocats et procureurs en loi, est actuellement dissoute de consentement mutuel. M. BARTHES est seul chargé de régler les affaires pendantes, au bureau de la ci-devant société, Rue George, No. 8.

G. I. BARTHE,

A. E. BRASSARD.

Sorel, le 18 Juin 1877.

G. I. BARTHE,

AVOCAT,

Sorel.

M. Barthe annonce au public et à ses amis qu'il a repris activement la pratique de sa profession comme avocat.

Il se a son bureau chaque jour de 9 heures a. m. à midi, et de 2 à 4 heures.

Toutes les collections qui lui seront confiées seront réglées suivant les instructions qu'il recevra et un compte rendu sera aussitôt fait, de même qu'une attention suivie sera donnée à ceux qui voudront bien lui confier leurs affaires.

G. I. BARTHE,

No. 8, Rue George, au ci devant Bureau de Barthe & Brassard.

Sorel, le 19 Juin 1877.

DIDACE GUEVREMONT,

HUISSIER

De la Cour Supérieure pour le District de Richelieu.

Bureau à Sorel, au Bureau du Sheriff.

Sorel, 16 Dec. 1876.—un.



LA PLUS GRANDE

Merveille des Temps Modernes.

PILULES ET ONGUENT DE

HOLLOWAY.

CES PILULES purifient le sang, corrigent tous les désordres du foie, de l'estomac, des reins et des intestins et sont inégalables dans toutes les maladies naturelles des femmes.

CET ONGUENT est le seul remède certain pour mal aux jambes, vieilles blessures, plaies et ulcères, qui durent depuis n'importe quel temps. Il n'y a pas d'égal pour la Bronchite, la Diphtérie, le Rhume, les Frissons, la Goutte, le Rhumatisme et toutes les maladies cutanées.

MÉDIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS VILES ET ANOMINABLES

Je crois de mon devoir de dire que mes pilules et mon onguent ne sont ni manufacturés ni vendus en aucune partie des ETATS-UNIS.

De multiples imitations des Pilules et de l'Onguent de Holloway sont manufacturées et vendues sous le nom de "Holloway et Cie." par J. F. Henry, Curran et C. (i.e., druggists, de New-York, avec une prétendue marque de commerce.

Il y a aussi un Joseph Haydock, de New-York, qui fait passer une contrefaçon de sa propre préparation sous le nom de Holloway & Co., ayant pour marque de commerce un croissant et un serpent; McKessen et Robbins, de New-York, sont agents pour la même contrefaçon. Ces gens, pour mieux tromper, mettent impudiquement le public en garde contre les contrefaçons, dans le petit livret de prescriptions attaché à ces médicaments, qui sont elles-mêmes de viles imitations.

Des vendeurs sans scrupule les ont même vendus à très-bas prix et les vendent au public en Canada comme mes propres pilules et onguent.

J'en appelle sérieusement et respectueusement au clergé, aux mères de L. Millies et aux autres dames, et au public en général de l'Amérique Britannique du Nord, et les prie de vouloir bien dénoncer cette fraude.

Les acheteurs devraient toujours voir au lielle sur les Pots ou Boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, rue Oxford, Londres, il y a contrefaçon.

Chaque pot et boîte de mes vraies médecines porte l'insigne du gouvernement Britannique avec les mots: "HOLLOWAY'S PILLS & OINTMENT, LONDON," gravés dessus. Sur le lielle, l'adresse est 533, rue Oxford, Londres.

ou elles sont seules fabriquées.

Ceux qui pourraient avoir été trompés par des vendeurs de faux "Pilules et Onguents de Holloway," et qui n'ont pas pris pour eux-mêmes, seraient aimablement remerciés, s'ils m'en communiquent les détails, et leur nom ne sera jamais divulgué.

THOMAS HOLLOWAY.

Londres, 1er Janvier 1871.

La Gazette de Sorel

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN

Publié les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine, en la Ville de Sorel, No. 17, Rue Georges, dans le District de Richelieu, par

G. I. BARTHE, Ecu., Propriétaire,

et

JOS. A. CHENEVERT, Imprimeur

Domiciliés No. 36 et 75, Rue King (Du Itc.)

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur Bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arriérés, s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur en chef, G. I. Barthe, Ecu., affiliées et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annoncées et chargées à tant la ligne.

Abonnement:

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE

Pour six mois..... \$3.00

Pour dix mois..... 4.50

EDITION HEBDOMADAIRE [le Samedi]

Pour douze mois.....